

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, maire d'Arbent,

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames ROBIN Chantal, BRENET-GRANDET Corinne, MARET-GUELPA Aline, GROSSET Christiane, DURAFFOURG Yvonne, DURET Isabel, MARET Delphine, BEUCHOT Anny, FLORE-EVRARD Virginie.

Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BLONDEL Jérôme, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.

PROCURATIONS : : Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN, Agnielle EUDIER a donné procuration à Aline MARET-GUELPA, Mourad BENSALÉM a donné procuration à Jérôme BLONDEL.

ABSENTS : Néant

Conseillers en exercice : 23 Présents : 20 Pouvoirs : 3 Votants : 23 Absents : 0

Monsieur Guy CAVAZZA a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Procès-Verbal de la séance du Lundi 8 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité

POUVOIRS DU MAIRE

Monsieur le Maire rend compte de l'utilisation de la Délégation des Pouvoirs qui lui a été conférée par le Conseil Municipal dans sa délibération du 8 juin 2020, il a pris les décisions suivantes :

Véhicules de la police municipale :

La commune d'Arbent va faire l'acquisition d'un nouveau véhicule Dacia Duster pour la police municipale au prix de 35 520 € TTC. Le véhicule actuel, un Dacia Duster de 2012, qui compte 186 000 km au compteur sera repris par la commune de Bellignat.

Travaux mairie :

Les portes d'entrée de la mairie vont être changées au profit de portes à ouvertures automatiques. Ces travaux vont être réalisés par l'entreprise Canier pour 44 604 € TTC et Invernizzi pour la partie maçonnerie pour 13 218 € TTC

Travaux à l'Espace Loisirs

Les quatre doubles portes côté Général Andréa et la porte d'accès derrière l'Espace loisirs côté bureau vont être changées par l'entreprise Canier au prix de 27 216 € TTC

Berger Levraut :

Un nouveau contrat de maintenance a été signé avec Berger Levraut pour 10 368 €. Il concerne les logiciels de paies, de comptabilité et des budgets, les marchés publics, les bons de commande.

CESSION DES PARCELLES DES COMBETTES A SEMCODA

Les terrains du site des Combettes, hors parcelles AK 5 et 65 appartenant à l'EPF, sont vendus à SEMCODA au prix de 700 000 € HT, sous conditions suspensives :

- Obtention d'un financement pour l'acquisition des terrains communaux, Monsieur le Maire pourra convenir des modalités,
- Obtention des 2 permis d'aménagés purgés de tout recours,
- Coût des travaux conformes à l'estimation de maîtrise d'œuvre travaux,
- Résultat de la pré-commercialisation du macro-lot de 36 logements,
- Pré-commercialisation des lots libres à hauteur de 30 %.

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2026

Monsieur Stéphane DESSORS, Adjoint au Maire, présente à l'Assemblée les propositions de subventions pour l'exercice 2026.

Jean-Pierre FLAGEOLLET et Anny BEUCHOT ne participent pas au vote de la subvention pour Temps Libre, Delphine MARET ne participe pas au vote de la subvention pour le Comité des Fêtes, Mourad BENSALÉM ne participe pas au vote de la subvention de l'USAM, Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de verser pour 130 000 € les subventions portées sur l'annexe jointe.
- rappelle que les subventions auparavant accordées par notre commune pour la Forestière et Les Restaurants du Cœur à hauteur de 13 000 et 3 500 € sont aujourd'hui versées par Haut Bugey Agglomération et sont déduites de notre attribution de compensation.
- APPROUVE la convention d'objectif afférente à ces subventions avec l'association U.S.A.M. Football.
- RAPPELLE la participation de la commune dans le financement du personnel à la charge de l'USAM, pour 18 800 € correspondant aux salaires bruts plus charges patronales.

SUBVENTIONS 2026

	Voté en 2025	Voté en 2026
* A vos Oreilles	500,00 €	500,00 €
* Dixie Valley	300,00 €	300,00 €
* Marchons à Arbent	400,00 €	400,00 €
* Temps Libre	400,00 €	400,00 €
* Foyer C.E.S. Collège «Jean-Rostand»	500,00 €	500,00 €
* Collège « Jean-Rostand» – Section VTT – U.N.S.S.	1 000,00 €	1 000,00 €
* Collège « Jean-Rostand» – ruches – 50 ans.	2 800,00 €	
* Aéro Modèle Club	550,00 €	550,00 €
* Boule du Chêne	500,00 €	500,00 €
* Boxing Club de l'Amitié	3 000,00 €	3 000,00 €
* Boxing Club de l'Amitié. Subvention complémentaire	2 500,00 €	2 500,00 €
* E.C.A.M.	7 300,00 €	7 300,00 €

* Judo-Club – « Vallée d'ARBENT»	10 000,00 €	10 000,00 €
* Karaté-Club	5 000,00 €	6 000,00 €
* P.A.M. – Pétanque d'Arbent-Marchon	500,00 €	500,00 €
* Tennis-Club	7 000,00 €	7 000,00 €
* U.S.A.M. École de Football	26 000,00 €	27 000,00 €
* U.S.A.M. (mise à disposition du personnel)	18 800,00 €	18 800,00 €
* BAC Bourg Ain Cyclisme 2024	6 000,00 €	
* BAC Bourg Ain Cyclisme	6 000,00 €	6 000,00 €
* Dahuts d'Arbent	1 500,00 €	1 500,00 €
* Association Sportive Arbent Volleyball	1 500,00 €	2 000,00 €
* Association Sportive Arbent Volleyball-complément	1 500,00 €	
* Tarot Club d'Arbent	200,00 €	200,00 €
* Comité des Fêtes	12 500,00 €	12 500,00 €
* Donneurs de sang	550,00 €	550,00 €
* Les Gais Lurons – Club du 3 ^{ème} Age	500,00 €	500,00 €
* Syndicat de chasse d'Arbent	1 000,00 €	500,00 €
* A.D.A.P.E.I. de l'Ain.	500,00 €	500,00 €
* Centre régional Léon Bérard	500,00 €	500,00 €
* Prévention Routière	250,00 €	
* Section JSP de la Plastic Vallée	350,00 €	500,00 €
* ONAC de l'Ain – Souvenir du 11 Novembre 1918	200,00 €	200,00 €
* Association des Familles des Traumatés crâniens	500,00 €	500,00 €
* SPA d'ARBENT	1 000,00 €	1 000,00 €
* SPA d'ARBENT (chats errants)	1 500,00 €	1 500,00 €
* Théâtre de la vapeur	450,00 €	450,00 €
* A.P.S.H.B.	1 000,00 €	1 000,00 €
* Espace commercial du Haut-Bugey	1 500,00 €	1 500,00 €
* Vis la Ville		1 000,00 €
* Divers pour attribution en cours d'année	3 950,00 €	11 350,00 €
TOTAL	130 000,00 €	130 000,00 €

SUBVENTION MUNICIPAL AU CENTRE SOCIAL POUR L'ANNÉE 2026

Monsieur DESSORS présente la proposition de subvention au Centre Social pour 2026. Il propose de reconduire pour 2026, la subvention précédente de 250 000 €. Carmen FLORE, Corinne BRENET-GRANDET, Chantal ROBIN, DURET Isabel faisant partie du conseil d'administration du Centre Social ne prennent pas part au vote, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants de verser 250 000 € sur 2026

TARIFS 2027 DES LOCATIONS DE SALLES

Monsieur DESSORS propose les nouveaux tarifs de location de salles pour 2027

Tarifs 2027 - LOCATION ESPACE LOISIRS ARBENT

Caution - 2 Chèques de 1 000,00 €

DESCRIPTION DES LOCAUX	Tarifs des contribuables de la Commune		
	HT	TVA	TTC
Hall bar - 40 personnes maxi	183,33 €	36,67 €	220,00 €
1/2 salle que pour les réunions	533,33 €	106,67 €	640,00 €
1/2 salle - cuisine - scène du lundi au jeudi	754,17 €	150,83 €	905,00 €
Salles 1 et 2 - cuisine et scène du lundi au jeudi	941,67 €	188,33 €	1 130,00 €
Week-end vendredi ou samedi ou dimanche	1 350,00 €	270,00 €	1 620,00 €
Forfait mariage du vendredi au lundi	1 866,67 €	373,33 €	2 240,00 €
LES OPTIONS			
Pause café en matinée / personne	5,58 €	1,12 €	6,70 €
Pause café en après-midi / personne	4,25 €	0,85 €	5,10 €
Forfait vaisselle	129,17 €	25,83 €	155,00 €

DESCRIPTION DES LOCAUX	Tarifs des NON contribuables de la Commune		
	HT	TVA	TTC
Hall bar - 40 personnes maxi	316,67 €	63,33 €	380,00 €
1/2 salle que pour les réunions	958,33 €	191,67 €	1 150,00 €
1/2 salle - cuisine - scène du lundi au jeudi	1 175,00 €	235,00 €	1 410,00 €
Salles 1 et 2 - cuisine et scène du lundi au jeudi	1 550,00 €	310,00 €	1 860,00 €
Week-end vendredi ou samedi ou dimanche	2 041,67 €	408,33 €	2 450,00 €
Forfait mariage du vendredi au lundi	2 616,67 €	523,33 €	3 140,00 €
LES OPTIONS			
Pause café en matinée / personne	6,17 €	1,23 €	7,40 €
Pause café en après-midi / personne	4,67 €	0,93 €	5,60 €
Forfait vaisselle	162,50 €	32,50 €	195,00 €

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieurs
Caution	500,00 €	
1 Gratuité / an (AG ou autre manifestation)	OUI	NON
1 jour en semaine	310,00 €	435,00 €
1 week-end	615,00 €	865,00 €
Salle de réunion	165,00 €	230,00 €

Les frais de vigiles sont en plus, en fonction du nombre de personnes déclarées sur le contrat

Tarifs - vaisselle de remplacement	HT	TVA	TTC
Couteau - Assiette à dessert - Pichet à eau	6,67 €	1,33 €	8,00 €
Cuil à dessert - Tasse à café -	3,33 €	0,67 €	4,00 €
Fourchette - Cuil à soupe - verre - flûte	4,17 €	0,83 €	5,00 €
Panière à pain	5,00 €	1,00 €	6,00 €
Nappe	75,00 €	15,00 €	90,00 €

TAUX D'IMPOSITION 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux d'imposition des taxes locales pour 2026 à :

- ° 28,07 % pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties,
- ° 73,66 % pour le Taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- ° 11,25 % pour la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

DM n°1-BUDGET GENERAL 2026

Une décision modificative au Budget général – Exercice 2026, est prise pour compléter les lignes budgétaires affectées aux dépenses d'investissement et pour modifier les écritures de rétrocession par l'EPF de l'Ain de la parcelle MASA achetée en décembre 2020 pour le compte de la commune.

SUBVENTION ETUDE DE FAISABILITE CHAUFFERIE BOIS

La commune veut étudier la construction d'une chaufferie bois et va missionner un bureau d'étude spécialisé sur ce type de dossier. L'étude de faisabilité chaufferie bois est estimée à 6 000 € HT., elle peut être subventionnée par le Fonds-Chaleur de l'ADEME à hauteur de 70 %

ACROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'agent d'accueil est créé à compter du 9 février 2026 pour une durée de 1 an.

DENOMINATION DES VOIES PUBLIQUES

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, les noms à donner aux rues, lieux-dits et lotissements qui seront ensuite transmis aux services de l'Etat.

Monsieur le maire propose de nommer :

- "Parc Motier", le lotissement situé en face du bâtiment des services techniques de la ville, au lieu-dit "En Haut Le Motier",
- "Vivaldi", le lotissement situé derrière le Pôle Santé, à côté du cimetière

Les maisons composant le lotissement Parc MOTIER sont desservies par deux rues : la rue Raymond GROSFILLEX et la rue Parc MOTIER.

Celles composant le lotissement Vivaldi sont desservies par la rue des Frères PIAVOUX qui traverse le lotissement et la rue Hervé KERKENI le long du Pôle Santé

Par ailleurs, il rappelle que la rue dénommée Rue des Frères GROSFILLEX, située entre la rue des ORMES et le rue des ECHALLYS n'a jamais été déclarée aux services de l'Etat. Il propose de régulariser la situation en dénommant et en déclarant cette rue "rue des Frères GROSFILLEX"

RETROCESSION DE LOTISSEMENTS

Monsieur Jean-Pierre FLAGEOLLET, adjoint au Maire, informe l'assemblée qu'il reste à rétrocéder à la commune des voiries et espaces verts dans plusieurs lotissements réalisés par la société BATIFLORE placée aujourd'hui en cessation d'activité.

Il rappelle que la commune avait délibéré en 2012 pour la rétrocession de plusieurs lotissements mais cette délibération est restée sans suite.

Avant de clore tous ces dossiers en attente et après vérification, il apparaît que le lotissement Pré d'Amont et d'autres parcelles qui devraient être rétrocédées n'apparaissent pas dans la délibération du 22 octobre 2012.

Par ailleurs, nous avons été contactés par la société PROCIVIS qui souhaite rétrocéder à la commune le lotissement Le Creuzat réalisé en 2010.

En conséquence, il serait souhaitable de délibérer aujourd'hui afin de pouvoir rajouter ces parcelles dans les actes notariés à venir.

Il s'agit des parcelles suivantes :

- Lotissement Pré d'Amont : parcelle AC 670 de 18 a 69 ca et parcelle AC 671 de 76 ca,
- Lotissement Le Creuzat : parcelle AH 399 de 11 a 43 ca et parcelle AH 400 de 10 a 81 ca,
- Lotissement Les Sapins : parcelle AK 135 de 4 ca
- Très le Sentier : parcelle AC 569 de 79 ca.

MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE 2026

La commune d'Arbent a lancé une consultation destinée à choisir l'attributaire du marché pour les travaux de voirie 2026.

Les travaux concernent l'extension du parking Georges Labourier, l'aménagement du Fulus, la réfection de la rue du Cardinal Aleman et du carrefour Truchebanatte.

Les travaux, répartis sur un lot unique, sont estimés à 558 280 € HT.

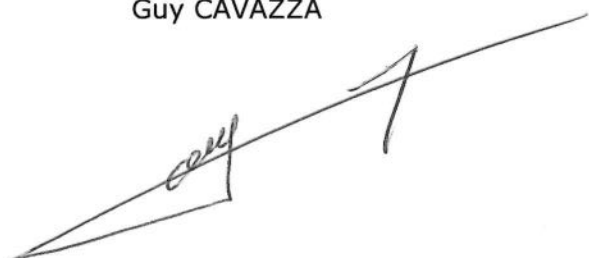
Le marché est attribué à l'entreprise COLAS pour 456 958,45 € HT.

EUROVIA et GUINTOLI ont proposé respectivement 549 429,86 € et 547 963,86 €

La séance est levée à 19 h 30

Le Secrétaire de Séance,

Guy CAVAZZA



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO

